

# Commune de AUTIGNY

## Lot III « Village / Nord Voie CFF »

### MENSURATION CADASTRALE

#### **Mise à l'enquête publique de la répartition des frais de la révision générale des limites**

Conformément à la loi du 7 novembre 2003 sur la mensuration officielle (LMO, article 109) et à la loi du 2 février 1988 sur la mensuration cadastrale (articles 75 à 81), d'entente avec la commune et en vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat du 30 octobre 2001, les propriétaires compris dans le Lot III « Village / Nord Voie CFF » sont informés que la mise à l'enquête du tableau de la répartition des frais de la révision générale des limites aura lieu du

**vendredi 5 février 2021 au lundi 8 mars 2021.**

Le dossier d'enquête est déposé à la Salle polyvalente d'Autigny, Route de Chénens 12<sup>a</sup> (sous-sol) à Autigny, où il peut être consulté.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

- ☞ du lundi au vendredi de 09.00 h. à 11.00 h. et de 15.00 h. à 18.00 h.
- ☞ les samedis 13 et 27 février 2021 de 09.00 h. à 11.00 h.

L'enquête a pour objet :

- a) le montant et la répartition des frais de la révision générale des limites.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut consulter le dossier d'enquête. Les éventuelles réclamations doivent être adressées par écrit au Conseil communal, à l'intention du géomètre jusqu'au 8 mars 2021; elles doivent être motivées.

Lorsque les réclamations et recours seront liquidés, le tableau de répartition des frais devient définitif. Il vaut alors titre exécutoire au sens de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillite.

Le géomètre de l'entreprise sera présent au local d'enquête, à disposition des propriétaires le mercredi 17 février 2021 de 15.00 heures à 17.00 heures et le samedi 27 février 2021 de 09.00 heures à 11.00 heures.

Le Conseil communal